Vous recevez ce message car vous faites partie des contacts du CMIST Alès Lozère, vous pouvez à tout moment vous désinscrire en cliquant sur le lien en fin de message.



Prévention des risques professionnels de vos travailleurs saisonniers La saison estivale 2023 approche!

Cette année, nous vous rendrons visite afin d'échanger sur les risques professionnels auxquels pourraient être soumis vos salariés saisonniers.

Nous serons présents sur 3 secteurs (entre 9h30 et 16h) :

- Jeudi 06 juillet sur le secteur de Florac,
- Vendredi 07 juillet sur le secteur de Saint Enimie,
- Jeudi 20 juillet sur le secteur de Meyrueis

N'hésitez pas à solliciter les préventeurs de votre secteur si vous souhaitez une intervention dans votre entreprise.

L'article D 4625-22 du Code du Travail détaille les modalités de suivi en matière de Santé au Travail pour cette catégorie de salariés :



Visionner le film "Prévention des risques professionnels des travailleurs saisonniers"

Merci de votre confiance, Sylvie GARCIA, Directrice du CMIST Alès Lozère.

35, rue Marcel Pagnol 30100 ALES 04 66 30 25 79 accueil@cmist.fr www.cmist.fr







© 2023 CMIST Alès Lozère

Se désinscrire